



Guide du bénévole

Vous désirez vivre une expérience enrichissante et stimulante d'échange et de partage avec d'autres cultures? Vous pouvez vous impliquer comme bénévole, vous inscrire comme membre de l'organisme et/ou participer à nos activités.

Les bénévoles font librement le choix de donner de leur temps et de "bénévolat" sans attendre de rémunération. Les motivations des bénévoles sont très variées. L'essentiel, peu importe la motivation, c'est qu'ils respectent leurs engagements.

Ce guide se veut un document de référence pour favoriser une meilleure orientation des bénévoles et une meilleure connaissance de la pratique bénévole chez SERY.

Nous vous invitons, une fois que vous en aurez pris connaissance, à prendre rendez-vous avec l'intervenante au bénévolat, jumelage interculturel et activités socioculturelles. Elle pourra vous aider à déterminer l'activité bénévole qui vous intéresse et qui répondra à vos questions.

LES RESPONSABILITÉS DE L'ORGANISME ENVERS SES BÉNÉVOLES :

- Assigner à ses bénévoles des tâches adéquates, selon leurs expériences, leurs préférences personnelles ainsi que leurs formations et leur expérience de vie.
- Fournir à ses bénévoles une description précise de leurs tâches, de leurs responsabilités et de leurs fonctions.
- Mentionner clairement à ses bénévoles leur horaire de bénévolat, de qui ils relèvent, etc.
- Donner à ses bénévoles un entraînement adéquat.
- Donner à ses bénévoles de la formation leur permettant de mettre à jour leurs connaissances ou d'accéder à de plus grandes responsabilités.
- Traiter ses bénévoles comme des membres à part entière de l'organisme.
- Être à l'écoute de ses bénévoles.
- Informer ses bénévoles sur les politiques de l'organisme concernant certains avantages tels que le remboursement des dépenses.
- Donner à ses bénévoles tout autre renseignement susceptible de les intéresser.

LES RESPONSABILITÉS DES BÉNÉVOLES ENVERS L'ORGANISME :

- Être ouverts et honnêtes concernant leurs motivations et leurs buts.
- Bien comprendre le bénévolat qui leur est proposé avant de l'accepter.
- Remplir leurs fonctions efficacement et honnêtement.
- Accepter d'être dirigés et supervisés par la personne responsable des bénévoles.
- Respecter la confidentialité.
- Exprimer à la coordonnatrice leurs satisfactions et leurs insatisfactions concernant leur tâche et suggérer des améliorations ou des changements.
- Aviser la coordonnatrice aussitôt que possible s'ils ne pensent pas pouvoir assister à une formation ou se présenter pour la tâche de bénévolat demandée.

Article 1 : Raison d'être de SER Y

Notre raison d'être est la personne immigrante. Nous devons donc agir pour le bien de la clientèle et l'aider de notre mieux dans son processus d'intégration.

Article 2 : Respect de la différence

Il faut agir dans le respect de la différence, chercher à comprendre plutôt qu'à juger.

Article 3 : Confidentialité

Il ne faut divulguer aucune information personnelle sans l'autorisation du client, et seulement lorsque nécessaire, sauf dans le cas d'entente avec une institution agréée protégeant elle-même la confidentialité des renseignements personnels.

Article 4 : Choix éclairés

Notre travail d'information vise à ce que la personne immigrante fasse par elle-même des choix éclairés et à la responsabiliser face à ses engagements.

Article 5 : Intégration et autonomie

Notre but est d'aider la personne immigrante à développer son autonomie dans la société québécoise. Il nous faut donc l'aider à acquérir les outils afin qu'elle ait les ressources pour bien la comprendre et fonctionner dans celle-ci.

Article 6 : Citoyenneté

Il ne faut en aucun cas encourager ni cautionner d'aucune façon des comportements de mauvais citoyen ou le non-respect des lois.

Article 7 : Équité

Dans nos services, nous visons à respecter le principe d'équité. Dans cet esprit, SER Y ne peut redistribuer des dons matériels ou monétaires reçus par l'organisme.

TÂCHES BÉNÉVOLES CHEZ SERY

*N'oubliez jamais que le but premier de SERY, c'est **l'intégration** et **l'autonomie** des personnes immigrantes. Toujours effectuer les tâches bénévoles en gardant cela en tête.*

Francisation :

- ❖ Converser (pas d'écrit ou de lecture) avec les gens pour qu'ils conservent leurs acquis en français ou qu'ils commencent déjà à apprendre le français, en attendant leur cours de francisation offert par le ministère de l'Immigration. En se basant sur ce qu'ils vivront dans différents contextes (médecin, épicerie, travail).
- ❖ Engagement d'une heure par semaine, environ, sur une période de 8 à 10 semaines, chez SERY ou à domicile.

Aide aux devoirs :

- ❖ L'aide aux devoirs est sous la responsabilité de la coordonnatrice de l'intégration scolaire en collaboration avec le bénévolat.
- ❖ Aide aux devoirs à domicile, qui vise à rencontrer un jeune toutes les semaines, idéalement la même journée pour créer une routine et l'aider à mieux comprendre les consignes, ses leçons et les questions des devoirs et apporter un certain support aux parents pour qu'éventuellement ils soient habilités à faire la supervision eux-mêmes.
- ❖ Ou la formule d'aide aux devoirs de groupe qui se déroule le samedi matin chez SERY et qui regroupe plusieurs jeunes de différents niveaux qui viennent évidemment pour recevoir de l'aide pour les devoirs, mais également pour socialiser et faire différents jeux éducatifs avec les bénévoles.

Accompagnement médical en ville ou à l'extérieur :

- ❖ Assurer le transport de personnes pour des rendez-vous (CHG, CLSC, GMF), à l'occasion, diriger les gens vers le service de soins requis. À la suite du rendez-vous, reconduire la personne au point de rencontre d'origine. (N.B. Si un stationnement est à défrayer, la personne accompagnée devra le payer.)
- ❖ Les transports à l'extérieur de la ville sont rémunérés à tarif fixe et défrayé par la ou les personnes qui utilisent ce service. Les villes sollicitées sont souvent Montréal (visite médicale et SAAQ) et Sherbrooke (visite médicale).

Activités socioculturelles :

- ❖ Aider à différents niveaux (organisation, décors, accueil, billetterie, etc.) lors des activités telles que pique-nique, spectacle interculturel et soirées thématiques.

Interprétariat :

- ❖ Interpréter en différentes langues lors de rendez-vous médicaux, scolaires ou juridiques (tâches bénévoles et rémunérées).

Tâches de bureau :

- ❖ Photocopier, classer, adresser des envois.
- ❖ Appels téléphoniques pour activités.

Emménagement : L’emménagement des nouveaux arrivants se fait généralement sur une seule journée, mais certains bénévoles retournent souvent faire une visite le lendemain pour revalider certaines explications, allez faire la visite de certaines ressources (SOS dépannage, épicerie spécialisée, etc.). Cette deuxième journée est optionnelle bien entendu, l’important c’est que vous soyez présent pour donner un coup de main la journée de l’emménagement.

- ❖ Faire l’inventaire des articles ménagers reçus pour la famille, placer tout ça dans les bacs de plastique (2 ou 4 bacs de plastiques selon le nombre de membres de la famille) et les apporter à l’appartement.
- ❖ Aller chercher la famille à l’hôtel Le Principale ou au logement temporaire de SERY et apporter tous leurs bagages.
- ❖ Se rendre au logement, faire le ménage et commencer à défaire les boîtes d’articles ménagers en attendant la livraison des meubles. On peut également en profiter pour dresser une liste d’épicerie.
- ❖ Aussitôt que les livreurs seront partis, nous pouvons quitter pour l’épicerie (1 bénévole et 1 des adultes) et on en profite également pour faire les achats d’articles supplémentaires (voir listes).
- ❖ Au retour on range l’épicerie en expliquant les règles d’hygiène alimentaire de base. On explique le fonctionnement des appareils ménagers.
- ❖ **Très important**, on fait toutes les étapes avec les nouveaux arrivants, on fait participer toute la famille, nous ne sommes pas là pour faire les choses à leur place, mais bien pour les aider à s’installer.

2e journée : (si c’est possible pour vous) :

- ❖ La deuxième journée, à la demande de l’intervenante, si nécessaire, vous pourrez vous rendre chez SOS dépannage ou Wal Mart pour acheter des rideaux ou des stores au besoin. Toujours selon vos disponibilités,

- ❖ apporter des outils pour installer les tringles ou stores.
- ❖ Refaire un survol des explications données la veille (appareils ménagers et autres).

Tout autre tâche ponctuelle :

- ❖ Gardiennage
- ❖ Présentation circuit d'autobus
- ❖ Travaux manuels
- ❖ Ateliers informatiques
- ❖ Cours de préparation à l'examen de citoyenneté

Merci de votre implication, de votre support et de votre sensibilité au mieux-être des personnes immigrantes.



Pour vous inscrire :

benevolat@sery-granby.org

Notre site:

www.sery-granby.org

**369, rue St Jacques
Granby, Qc, J2G 3N5**

Tél. : (450) 777-7213 #238